

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2021

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2021

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC , qui comprennent le bilan au 31 mars 2021 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC au 31 mars 2021, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*ASBL INC*

ASBL société de comptable professionnel agréé inc. <sup>1</sup>  
Montréal, le 17 juin 2021

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° 129449

**ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC**  
**RÉSULTATS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	2021	2020
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions		
Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises	179 291	108 273
Jeux du Canada	-	6 000
PSES	460 500	702 500
PSDE - Athlète	12 452	60 000
PSDE (Entraîneur)	145 000	62 500
Institut national de sport du Québec	8 000	10 150
Ville de Montréal	406	406
Subvention - autre	12 803	-
	818 452	949 829
Autofinancement		
Adhésions	114 736	165 777
Frais de participation	43 833	388 168
Autres	19 823	69 202
Commandites	23 874	11 685
	202 266	634 832
Placements sports (note 3)	51 415	103 379
	1 072 133	1 688 040
<b>CHARGES</b>		
Salaires, honoraires et services	450 415	630 764
Notes de frais	3 083	168 747
Versements de subventions et de bourses événements	598 500	787 915
Communications et marketing	11 838	20 392
Locations de salles et formation	8 928	48 749
Assurances et véhicule	21 423	44 049
Matériel	46 275	53 208
Affiliations	899	50 029
Amortissement des immobilisations corporelles	13 703	18 905
Amortissement des actifs incorporels	4 665	2 504
Mauvaises créances	-	8 879
	1 159 729	1 834 141
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LE POSTE SUIVANT	(87 596)	(146 101)
Subventions salariales d'urgence	200 615	-
Fonds d'urgence PAT	64 964	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	177 983	(146 101)

**ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	2021				2020
	Investi en immobilisations	Affecté au programme placement sports	\$ Non affecté	\$ Total	\$ Total
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	25 422	(4 389)	237 498	258 531	404 632
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(18 368) <sup>(1)</sup>	-	196 351	177 983	(146 101)
Acquisition d'immobilisations	17 571	-	(17 571)	-	-
Disposition d'immobilisations	-	-	-	-	-
Affectation des produits à Placement Sports (note 3)	-	51 415	(51 415)	-	-
Affectation des charges à Placement Sports (note 3)		(47 026)	47 026	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>24 625</u>	<u>-</u>	<u>411 889</u>	<u>436 514</u>	<u>258 531</u>

<sup>(1)</sup> Ce montant est composé de l'amortissement des immobilisations.

**ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC**

**BILAN**

**AU 31 MARS 2021**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	102 884	126 123
Placements (note 4)	219 690	119 205
Débiteurs (note 5)	954 474	314 403
Stocks	-	-
Frais payés d'avance	<u>33 743</u>	<u>52 230</u>
	1 310 791	611 961
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	15 295	25 422
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 6)	<u>9 330</u>	<u>-</u>
	<u>24 625</u>	<u>25 422</u>
	<u><u>1 335 416</u></u>	<u><u>637 383</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 8)	587 536	249 574
Apports reportés (note 5)	196 336	2 450
Revenus perçus d'avance	<u>75 030</u>	<u>126 828</u>
	858 902	378 852
DETTE À LONG TERME (note 9)	<u>40 000</u>	<u>-</u>
	<u>898 902</u>	<u>378 852</u>
<b>ACTIF NET</b>		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	24 625	25 422
AFFECTÉ AU PROGRAMME PLACEMENT SPORT (note 3)	-	(4 389)
NON AFFECTÉ	<u>411 889</u>	<u>237 498</u>
	<u>436 514</u>	<u>258 531</u>
	<u><u>1 335 416</u></u>	<u><u>637 383</u></u>
ÉVENTUALITÉS (note 10)		

APPROUVÉ





**ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	2021	2020
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	177 983	(146 101)
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	13 703	18 905
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 665	2 504
	196 351	(124 692)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(640 071)	(10 450)
Stocks	-	(7 437)
Frais payés d'avance	18 487	24 213
Créditeurs	337 962	79 386
Revenus perçus d'avance	(51 798)	88 476
Apports reportés	193 886	2 450
	(141 534)	176 638
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	54 817	51 946
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisation	(17 571)	-
Variation des placements	(100 485)	9 118
	(118 056)	9 118
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	40 000	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	40 000	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(23 239)	61 064
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	126 123	65 059
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	102 884	126 123

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2021**

**1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'Association de Triathlon du Québec est un organisme à but non lucratif, constitué le 9 décembre 1988 selon la partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec.

Ses objectifs sont les suivants :

promouvoir la discipline du triathlon sous tous ses aspects;

regrouper des membres pratiquant cette discipline et les représenter dans les développements nécessaires à la promotion de cette discipline sportive;

recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature, en argent, en valeurs mobilières ou immobilières. Administrer de tels dons, legs et contributions. Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Autofinancement (adhésions, frais de participation, frais de sanction)

Les produits provenant des adhésions, sont comptabilisés sur la période couverte par ces derniers.

Les produits de frais de participation et de sanction sont comptabilisés lorsque les événements ont lieu.

Apports reçus sous forme de services

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'Association peut recourir aux services de bénévoles consacrant des heures pour aider l'Association à tenir ses activités. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

**ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2021**

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Comptabilisation des produits (suite)

Apports reçus sous forme de services (suite)

De la même façon, au cours des activités, l'Association peut recevoir des services des partenaires d'affaires. En raison de la complexité d'évaluation de la juste valeur marchande des services ainsi reçus et accordés, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les périodes indiquées ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>période</u>
Mobilier de bureau	Amortissement linéaire	10 ans
Équipements	Amortissement linéaire	5 ans
Équipements informatiques	Amortissement linéaire	3 ans
Matériel roulant	Amortissement linéaire	3 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la période indiquée ci-dessous :

Logiciels et site Web	Amortissement linéaire	3 ans
-----------------------	------------------------	-------

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

**ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2021**

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

**3- PLACEMENTS SPORTS**

L'organisme a adhéré au programme Placements-Sports, et cède ainsi 20 % des dons admissibles à Placements Sports ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme de la Fondation du Grand Montréal. Ces montants ne figureront pas dans l'actif de la fédération car la propriété et la gestion seront cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mars 2021, la juste valeur marchande cédée à la Fondation du Grand-Montréal est de 141 234 \$ (124 788 \$ en 2020).

	2021	2020
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Produits d'appariement (sommes provenant de Placements Sports)	-	53 312
Produits d'intérêts	1 360	2 770
Produits de dons admissibles au programme de Placements Sports (provenant de donateurs)	50 055	47 297
	51 415	103 379
<b>Charges</b>		
Salaires, honoraires et services	42 491	130 651
Notes de frais	4 535	13 654
Communications et marketing	-	850
Matériel	-	5 084
Location de salle et formation	-	2 734
	47 026	152 973

**ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2021**

**4- PLACEMENTS**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Dépôt à terme, taux de 0,3 %, échéant le 17 juillet 2021	53 224	52 959
Compte avantage entreprise	166 466	66 246
	<u>219 690</u>	<u>119 205</u>

**5- DÉBITEURS**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Subventions		
PSDE - portion utilisée	72 264	244 278
PSDE - portion reportée	196 336	
PSFSQ	123 262	-
INS	8 000	
PSESI	420 500	
Subventions d'urgence et autres	63 865	(165)
Placements sports - Appariements	-	53 445
Comptes clients	60 129	15 836
Taxes à la consommation	10 118	1 009
	<u>954 474</u>	<u>314 403</u>

**6- IMMOBILISATIONS**

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2021</u>			<u>2020</u>
		Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	Coût			
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	8 260	6 271	1 989	2 525
Équipements informatiques	42 010	41 176	834	-
Matériel roulant	17 571	17 571	-	4 393
Équipements	87 276	74 804	12 472	18 504
	<u>155 117</u>	<u>139 822</u>	<u>15 295</u>	<u>25 422</u>

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	<u>2021</u>			<u>2020</u>
		Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	Coût			
	\$	\$	\$	\$
Site Web	41 905	41 905	-	-
Logiciels	34 844	25 514	9 330	-
	<u>62 754</u>	<u>62 754</u>	<u>9 330</u>	<u>-</u>

**ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2021**

**7- EMPRUNT BANCAIRE**

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 25 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 5 %.

**8- CRÉDITEURS**

	2021	2020
	\$	\$
Fournisseurs	555 895	207 865
Salaires et vacances à payer	28 414	41 709
Sommes à remettre à l'État	3 227	-
	587 536	249 574

**9- DETTE À LONG TERME**

	2021	2020
	\$	\$
Prêt de 40 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 avec la possibilité d'effectuer des versements en capital. Si un montant de 30 000 \$ est remboursé d'ici le 31 décembre 2022, le prêt sera réputé payé en totalité. Si le solde du prêt est de plus de 10 000 \$ au 1er janvier 2023, un choix est offert entre établir les modalités de remboursement sur 36 mois (capital+ intérêts) ou garder le prêt avec la modalité des intérêts seulement. Le taux d'intérêt sera alors de 5 %. Le prêt devra être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025.	40 000	-
Portion de la dette échéant au cours du prochain exercice	-	-
	40 000	-

**10- ÉVENTUALITÉS**

En date du rapport, l'association est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la fermeture de ses bureaux pour une période indéterminée. L'association a continué à opérer en télétravail.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de la fédération en date de ces états financiers.

**ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2021**

**11- INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Justes valeurs**

Les justes valeurs de l'encaisse, des placements à court terme, des débiteurs et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

**Risque de crédit**

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur ses débiteurs. Il procède à une évaluation continue de tous ses comptes débiteurs et comptabilise une provision pour les créances douteuses, au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

**12- CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.